

PORTES COUPE-FEU À CHARNIÈRES (G6 STD)

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN
PORTES BATTANTES COUPE-FEU (G6 STD)

01 - OBJECTIF	3
02 - UTILISER	4
03 - AVERTISSEMENTS	5
04 - UTILISATION	6
04.A Porte à un vantail	6
04.B Porte à double battant	8
05 - RESPONSABILITÉS	10
06 - MAINTENANCE	11
07.A Importance de la maintenance.	11
07.B Maintenance de base	12
07.C Maintenance avancée	13
08 - CARNET D'ENTRETIEN	14

Ce manuel fournit les caractéristiques techniques et les instructions d'utilisation nécessaires au bon fonctionnement de la porte coupe-feu, en tenant compte de l'entretien correct de la porte coupe-feu et de la sécurité de l'opérateur.

Avant d'utiliser la porte pour la première fois, il est donc essentiel de lire et de comprendre attentivement les instructions.

Les installations utilisant des composants ou des pièces de rechange non fournis par la NFA sont hors du champ d'application du présent document.

Les informations ci-dessous s'appliquent aux portes à un ou deux vantaux.

Les images et les diagrammes sont génériques et, par conséquent, ces informations peuvent varier en raison du développement et de la recherche constants de la NFA.

L'installation, la réparation, l'entretien et le démontage de la porte doivent être effectués par un installateur qualifié.



La porte est une porte coupe-feu et fait partie de la stratégie de protection contre l'incendie d'un bâtiment. La porte est conçue pour empêcher la propagation du feu d'un compartiment coupe-feu du bâtiment à un autre pendant un certain temps et, en fonction de l'équipement, elle peut également être utilisée dans les voies d'évacuation. La porte doit être correctement installée et entretenue afin de remplir la fonction pour laquelle elle a été conçue. Le champ d'application de cette porte est déterminé par la norme UNE 23740-1:2016.



entraîner de graves dommages aux personnes et aux biens.

Outre le manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien, la porte doit être accompagnée de :

Documentation justifiant le marquage CE des équipements et accessoires concernés. Dans le cas où le marquage CE de la porte **n'est pas obligatoire** :

Rapport de classification des portes avec toutes les données techniques et une description détaillée.

- En cas **de** marquage CE **obligatoire** de la porte :
 - Documentation à l'appui du marquage CE de l'assemblage, c'est-à-dire le label CE apposé sur le produit et la déclaration de performance.

➤

- Assurez-vous qu'il n'y a pas de personnes, d'animaux ou d'obstacles à proximité d'une porte en mouvement.
La porte n'est pas conçue pour fonctionner sous des charges de vent élevées et son utilisation dans ces circonstances peut entraîner des situations dangereuses.
- Procéder régulièrement à un contrôle visuel de l'installation, au niveau des fixations, afin de détecter tout signe d'usure, de détérioration ou de déséquilibre.
- En cas de panne ou de mauvais fonctionnement de la porte, cet état doit être signalé et une intervention urgente doit être demandée afin de rétablir toutes les fonctionnalités de la porte.
- Évitez d'utiliser des produits abrasifs pour nettoyer les portes.
Évitez les chocs qui pourraient entraîner une déformation de l'ouvrant, du cadre, du pré-cadre ou de la quincaillerie.
Régler correctement le mécanisme de verrouillage pour éviter les claquements en cas de forts courants d'air ou de fermetures violentes.
-
-

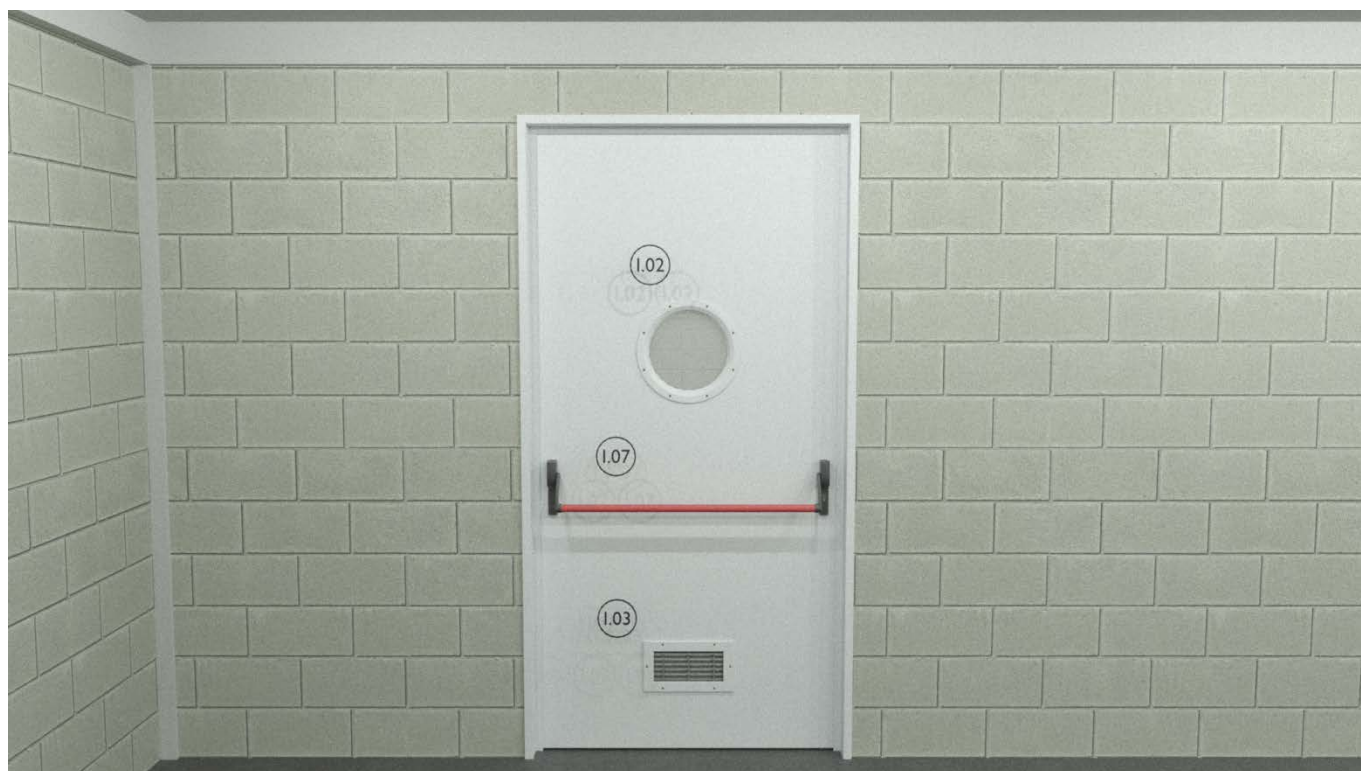
04.A PORTE À UN VANTAIL

La porte conçue pour l'ouverture et la fermeture manuelles comporte les principaux éléments suivants.

I	FICHE
.01	Poignée
.02	Verre
.03	Grille
.04	Charnières
.05	Électro-aimant
.06	Ferme-portes
.07	Sortie de panique
II	CADRE PÉRIMÉTRIQUE



Porte à un vantail - Vue extérieure] [Porte à un vantail
- Vue extérieure



Porte à un vantail - Vue intérieure] [Porte à un vantail - Vue intérieure] [Porte à un vantail - Vue intérieure] [Porte à un vantail - Vue intérieure]



Porte à un vantail - Vue d'ouverture] [Porte à un vantail - Vue d'ouverture]

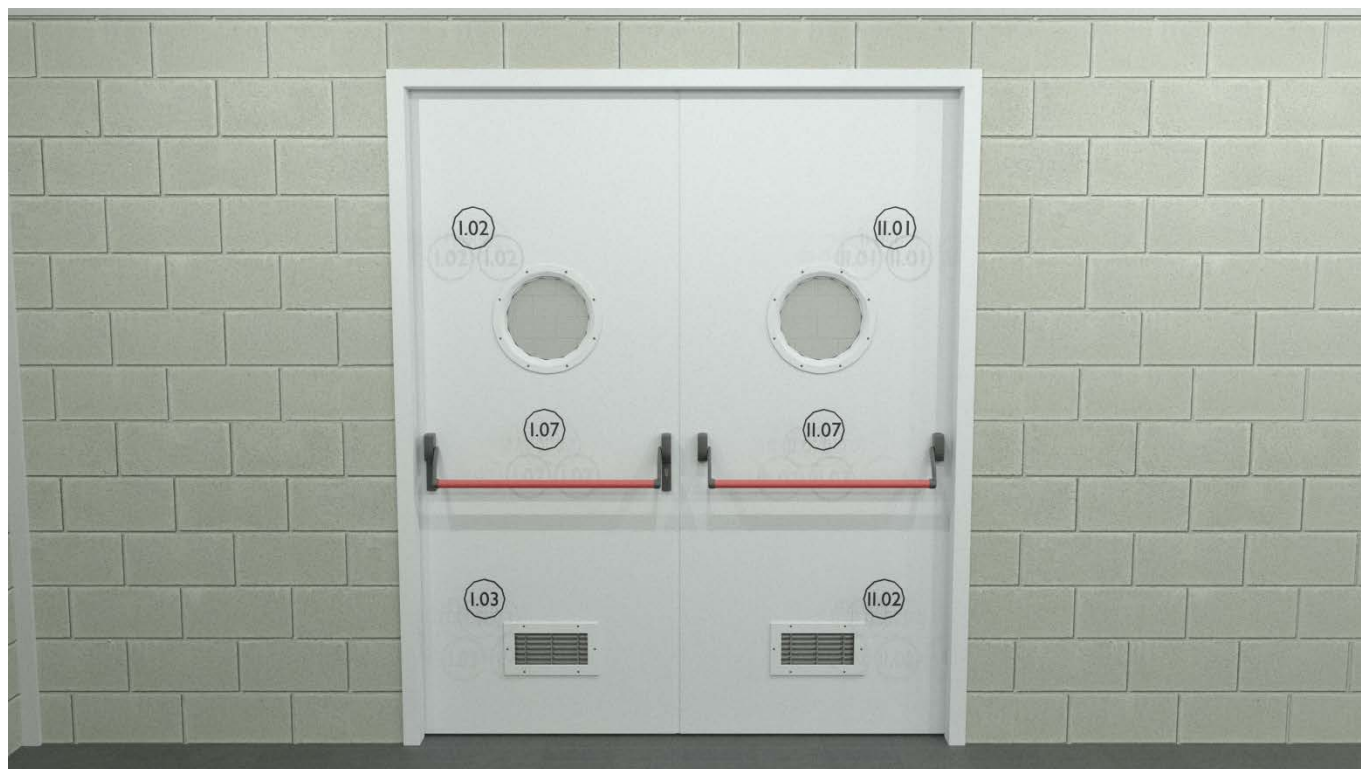
04.B PORTE À DOUBLE BATTANT

La porte conçue pour l'ouverture et la fermeture manuelles comporte les principaux éléments suivants.

I	FICHE ACTIVE
.01	Poignée
.02	Verre
.03	Grille
.04	Charnières
.05	Électro-aimant
.06	Ferme-portes
.07	Sortie de panique
II	FEUILLE PASSIVE
.01	Verre
.02	Grille
.03	Charnières
.04	Électro-aimant
.05	Ferme-portes
.06	Sélecteur de fermeture
.07	Sortie de panique
III	CADRE PÉRIMÉTRIQUE



Porte à double battant - Vue extérieure] [Porte à double battant - Vue extérieure] [Porte à double battant - Vue extérieure] [Porte à double battant - Vue extérieure]



Porte à double battant - Vue intérieure] [Porte à double battant - Vue intérieure] [Porte à double battant - Vue intérieure] [Porte à double battant - Vue intérieure]



Porte à double battant - Vue d'ouverture] [Porte à double battant - Vue d'ouverture] [Porte à double battant - Vue d'ouverture] [Porte à double battant - Vue d'ouverture]

- Utiliser, entretenir et réparer l'article conformément aux directives du fabricant.
Exiger de l'installateur/chef de chantier la documentation correspondante.
- Maintenir à jour l'entretien et la maintenance conformément aux instructions du fabricant.
- Informer le mainteneur des changements ou des problèmes rencontrés sur l'article entre les interventions de maintenance programmées.
- Veiller à ce que les niveaux de sécurité soient maintenus en cas de modification du système ou de l'installation.
-
-

07.A IMPORTANCE DE LA MAINTENANCE.

La longévité et le bon fonctionnement de la porte dépendent essentiellement de l'entretien effectué. Cette section détaille l'entretien de base qui peut être effectué par le propriétaire/utilisateur de la porte, ainsi que l'entretien avancé par du personnel qualifié.



Pour que cette porte fonctionne en toute sécurité, un entretien régulier est nécessaire.

Niveau de base

Entretien trimestriel

Niveau avancé

Entretien semestriel

Remarque :

En fonction des caractéristiques spécifiques de fonctionnement et de l'emplacement de la porte, l'entretien nécessaire sera étudié et les durées indiquées dans le tableau peuvent varier.

En cas d'anomalie, de rupture, de détérioration de pièces et d'éléments mécaniques ou mobiles, le personnel qualifié du fabricant doit être prévenu d'urgence si l'on estime que les conditions minimales de sécurité ne sont pas remplies.

En cas de réparation ou de remplacement de pièces mécaniques ou mobiles, celles-ci doivent être réparées ou remplacées par du personnel qualifié par le fabricant. Afin de garantir les conditions de fabrication et d'essai de la porte, seules les pièces de rechange d'origine et les pièces identiques à celles installées dans la porte peuvent être utilisées.

Le fabricant ne peut donner aucune garantie quant à la fiabilité, la sécurité et l'aptitude à l'emploi de la porte en cas d'écarts par rapport aux pièces d'origine.

Nos pièces bénéficient d'une garantie commerciale de 2 ans à compter de la date d'installation ou, le cas échéant, de vente. Il est donc conseillé de conserver la facture.



À la fin de la période de garantie, tous les produits nécessaires à l'entretien de la porte, ainsi que toutes les pièces soumises à l'usure naturelle, peuvent être achetés auprès du fabricant aux frais du client.

La porte bénéficie d'une garantie commerciale de 2 ans à condition qu'elle soit utilisée correctement et que l'entretien, le remplacement des pièces et les réparations soient effectués par du personnel autorisé par le fabricant.

07.B MAINTENANCE DE BASE

CONSERVATION

Vérifier qu'il n'y a pas d'éléments susceptibles d'entraver le fonctionnement normal de la porte, tels que des cadenas et des porte-cadenas, des cales sur le sol, des crochets qui empêchent le libre mouvement des vantaux et tout type d'obstacle ou d'empêchement au mouvement des vantaux lors de l'ouverture ou de la fermeture.

Inspecter et faire fonctionner la porte pour s'assurer que tous les composants sont en bon état de fonctionnement.

Vérifier qu'aucun dispositif susceptible d'affecter le fonctionnement de la porte n'a été ajouté ou retiré.

Vérifiez que le cadre et l'ouvrant ne présentent pas de dommages mécaniques, de corrosion, de gauchissement ou d'affaissement susceptibles d'empêcher une ouverture normale.

Vérifier la fonction de verrouillage des serrures mécaniques et électromécaniques. Vérifier le fonctionnement normal des poignées.

Vérifier l'ouverture et la fermeture correctes de la porte à l'aide des dispositifs anti-panique. Assurer le bon fonctionnement des ferme-portes.

Dans le cas de portes à deux battants, vérifier le bon fonctionnement du mécanisme de sélection de la fermeture.

Les portes peintes ou émaillées doivent être repeintes tous les trois ou cinq ans, selon qu'elles sont exposées à l'extérieur ou protégées.

NETTOYAGE

Toutes les surfaces sur lesquelles l'ouvrant est fixé doivent être maintenues propres et exemptes de salissures. Les charnières, les serrures, etc. doivent également être exemptes de saleté.

En fonction du matériau et de sa finition, les vantaux, les cadres, etc., doivent être nettoyés avec une éponge ou un chiffon humide ou un détergent neutre, en procédant délicatement pour ne pas rayer la surface.

Le nettoyage sous pression doit être évité, les poudres abrasives, les acides, les produits chimiques ou les solvants organiques tels que l'acétone doivent être évités.

07.C MAINTENANCE AVANCÉE

ENSEMBLE CADRE/FEUILLE

Vérifier que l'ensemble cadre et vantail ne présente pas de fissures ou de défauts de fixation, et qu'il n'y a pas de déformations importantes ou de défauts d'ancrage entre le cadre et la structure porteuse.

Mesurez les dégagements du périmètre et du centre et vérifiez qu'ils se situent dans la fourchette autorisée.

Vérification que la force d'ouverture des portes piétonnes installées dans les voies d'évacuation est conforme à la norme DB SU 3-3, quel que soit le type d'ouverture.

HINGES

Vérifiez la fixation des charnières, lubrifiez les charnières et vérifiez qu'elles fonctionnent en douceur sur toute leur course.

JOINTS

Vérifier que tous les joints intumescents sont maintenus en parfait état, en place et bien collés.

RACCORDS

Vérifier la fixation et le bon fonctionnement des éléments suivants s'ils sont présents, et les ajuster si nécessaire :

Serrures. Ferme-portes.

Sélecteur de verrouillage.

Dispositifs de retenue électromagnétiques. Poignées, boutons-poussoirs, dispositifs anti-panique.

Vérifier que la force de déclenchement du dispositif d'ouverture (poignée, bouton-poussoir ou barre anti-panique) des portes piétonnes situées sur les itinéraires d'évacuation est inférieure à celle indiquée dans les normes UNE-EN 179:2009 et UNE-EN 1125:2009.

Il est recommandé qu'une porte qui reste normalement ouverte et qui est équipée d'un dispositif de verrouillage soit entretenue à la même fréquence que le système de détection et d'alarme incendie du bâtiment dans lequel la porte est installée.



VERRE

Vérifiez que le verre n'est pas cassé, fissuré ou qu'il ne présente aucun autre type de défaut susceptible d'en affecter l'intégrité.

Vérifier la fixation des vitres sur leur cadre de support.

Fabricant

Inscription

Adresse

Installateur

Adresse

Date d'installation

Propriétaire

Adresse

Mainteneur

Adresse

Date de mise en service

Localisation

NON.

Date _____

Intervention

Description de l'opération

Nom et signature de l'installateur

Signature du client

O= Ordinaire

P= Programmé S=

Spécial